Définition

Construction chauffée, et à parois translucides, où l'on cultive des végétaux.

Règle d'interprétation

Bâtiment généralement de forme allongée muni d'une toiture transparente ou translucide.

Particularité de saisie

Si linéaire, orienter selon l'axe de la toiture.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 845

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche:

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			500
Largeur			
Longueur		26	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
04100001000	32	8	0	88

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation	Cb	11		1 2 3	30
Objet ponctuel					

Corps — variable:

	fixe								
Toponyme									
Annotation	28	Serre(s)							

Réseau

- Hydrographique ☐
- Routier ☐
- Ferroviaire ☐
- Énergétique ☐

Hypsométrie

- Élévation ☐
- Surface d'exclusion ☐
- Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

- HQ ☐
- MRN ☐
- SCQ ☐
- MTQ ☐
- CTOP ☐

Notes de l'usager
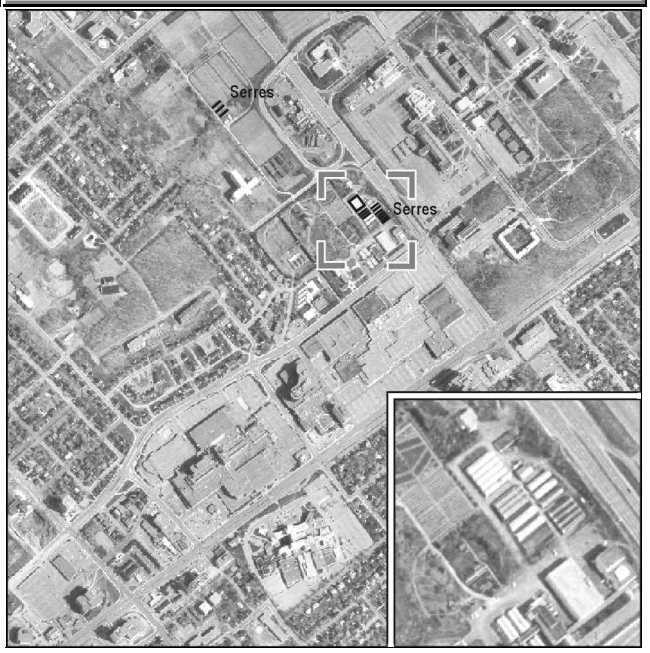
Diagramme de représentation